

Agrément Technique ATG avec Certification**TOITURES****ATG 2527****SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ DE
TOITURE SYNTHÉTIQUE
MONOCOUCHE****EPDM****SURE SEAL FLEECEBACK
MASTERSYSTEMS (TOP-LINE)
SECUONE**Valable du 26/06/2019
au 25/06/2024

Opérateur d'agrément et de certification

**BCCA**Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon, 53 - 1040 Bruxelles
www.bcca.be - info@bcca.be**Titulaire d'agrément :**Carlisle Construction Materials
Rue des Cèdres 2
1640 RHODE-SAINT-GENÈSE
GSM : +32 (0)475 72 90 14
Tél. : +32 (0)2 732 24 20
Courriel : jm.pefit@skynet.be**Distributeur :**VM BUILDING SOLUTIONS
Schoonmansveld 48
2870 PUURS
Tél. : +32 (0)3 500 40 30
Fax : +32 (0)3 500 40 40
Site Internet : www.vmbuildingsolutions.be

1 Objectif et portée de l'agrément technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du système (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du système en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du produit et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le Titulaire d'Agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le Titulaire d'Agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du système soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du système à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le Titulaire d'Agrément [et le Distributeur] est/sont tenu(s) de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc

ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le Titulaire d'Agrément [ou le Distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du système à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme « entrepreneur », en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme « exécutant », « installateur » et « applicateur ».

2 Objet

Cet agrément porte sur un système d'étanchéité pour toiture plate ou en pente dont le domaine d'application est indiqué dans les fiches de pose (voir Tableau 20) et dans l'annexe A ⁽¹⁾.

Le système se compose des membranes d'étanchéité de toiture SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE) et SECUONE à poser avec les produits auxiliaires décrits dans le présent agrément, conformément aux prescriptions de mise en œuvre décrites au § 5.

Les membranes d'étanchéité de toiture sont soumises à une certification de produit conformément au règlement de certification ATG applicable. Cette procédure de certification consiste en un contrôle continu de la production par le fabricant, complété par une surveillance externe régulière effectuée par l'organisme de certification désigné par l'UBA tc asbl.

L'agrément de l'ensemble du système s'appuie en outre sur l'utilisation de produits auxiliaires pour lesquels une attestation assure qu'ils satisfont aux performances ou critères d'identification mentionnés au § 3.2.

3 Matériaux, composants du système d'étanchéité de toiture

3.1 Membranes d'étanchéité de toiture

Tableau 1 – Aperçu des différentes membranes

Dénomination commerciale	Description
SURE SEAL FLEECEBACK ; MASTERSYSTEMS ; MASTERSYSTEMS TOP-LINE	Membrane non armée à base d'EPDM, revêtue sur la face inférieure d'un non-fissé de polyester de 120 g/m ²
SECUONE	Membrane non armée à base d'EPDM, revêtue sur la face inférieure d'un non-fissé de polyester de 250 g/m ²

Les membranes mentionnées peuvent être utilisées en monocouche pour les systèmes d'étanchéité de toiture décrits dans cet agrément technique. Elles assurent l'étanchéité à l'eau pour autant qu'elles soient posées conformément aux prescriptions reprises au § 5 et dans la fiche de pose.

3.1.1 Description des membranes

Les membranes SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE) et SECUONE sont fabriquées à base d'un copolymère d'éthylène, de propylène et de liaisons diéniques insaturées (EPDM), d'huiles, de charges et d'adjuvants. Les membranes non armées comportent un non-fissé de polyester sur la face inférieure (120 g/m² pour la version standard et 250 g/m² pour la version SECUONE). La membrane est compatible avec le bitume. Elle est obtenue par un processus d'extrusion et/ou de calandrage, suivi d'une phase de vulcanisation.

Toutes les membranes peuvent être obtenues revêtues d'une bande auto-adhésive appliquée au préalable (voir le § 3.2.4) pour

l'exécution des liaisons longitudinales des lés. Ces membranes sont caractérisées par le suffixe PRE TAPE.

La composition et les caractéristiques des différentes couches sont connues par l'organisme de certification.

Les caractéristiques des membranes sont présentées au Tableau 2.

Les membranes SURE SEAL FLEECEBACK sont disponibles en 2 épaisseurs : 1,20 mm et 1,50 mm. Les membranes MASTERSYSTEMS et SECUONE sont disponibles en épaisseur de 1,20 mm et les membranes MASTERSYSTEMS TOP-LINE en épaisseur de 1,50 mm.

(1) : L'Annexe A fait partie intégrante de l'Agrément Technique ATG.

Tableau 2 – SURE SEAL FLEECEBACK, SECUONE

Caractéristiques d'identification	SURE SEAL FLEECEBACK		SECUONE
Type d'armature	-		
Sous-façage	PY 120		PY 250
Membrane			
Épaisseur effective [mm]	-5 %, +10 %	1,20	1,50
Masse surfacique [kg/m ²]	-5 %, +10 %	1,79	2,14
Longueur nominale [m]	-0 %, +5 %	12,20 / 15,25 ⁽¹⁾	
Largeur nominale [m]	-0,5 %, +1 %	1,500 / 3,050 ⁽¹⁾	
Couleur		Noir	
Utilisation			
En indépendance	X	X	X
En adhérence totale	X	X	-
En semi-indépendance	X	X	-
Fixée mécaniquement dans le recouvrement	-	-	-

⁽¹⁾ : D'autres dimensions peuvent être obtenues spécifiquement sur demande.

Tableau 3 – MASTERSYSTEMS et MASTERSYSTEMS TOP-LINE

Caractéristiques d'identification	MASTERSYSTEMS		MASTERSYSTEMS TOP-LINE
Type d'armature	-		
Sous-façage	PY 120		PY 120
Membrane			
Épaisseur effective [mm]	-5 %, +10 %	1,20	1,50
Masse surfacique [kg/m ²]	-5 %, +10 %	1,79	2,14
Longueur nominale [m]	-0 %, +5 %	12,20 / 15,25 ⁽¹⁾	
Largeur nominale [m]	-0,5 %, +1 %	1,500 / 3,050 ⁽¹⁾	
Couleur		Noir	
Utilisation			
En indépendance	X	X	X
En adhérence totale	X	X	X
En semi-indépendance	X	X	X
Fixée mécaniquement dans le recouvrement	-	-	-

⁽¹⁾ : D'autres dimensions peuvent être obtenues spécifiquement sur demande.

Les caractéristiques des éléments entrant dans la composition des membranes SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE) et SECUONE sont mentionnées au Tableau 4 (sous-façage).

Tableau 4 – Sous-façage

Caractéristiques d'identification	PY 120	PY 250
Type	Non-fissé de polyester	
Masse surfacique [g/m ²]	±15 %	120 / 250

3.1.2 Caractéristiques de performance des membranes

Les caractéristiques de performance des membranes SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE) et SECUONE sont reprises au § 6.1 du Tableau 19.

3.2 Produits auxiliaires

3.2.1 Colles synthétiques

Les colles décrites ci-après sont soumises, dans le cadre de cet ATG, à un examen d'agrément et à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBA^{tc} asbl.

Ceci suppose les éléments ci-après :

- Le produit a été identifié au moyen d'essais initiaux.
- Le produit est traçable.
- Le produit est contrôlé par le fabricant et les résultats internes de l'autocontrôle sont vérifiés par l'opérateur de certification.
- Le produit est soumis sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

3.2.1.1 Colle MASTERPUR PX200

Colle à froid synthétique monocomposante à base de polyuréthane et de solvants (diisocyanate de diphenylméthane et hydrocarbures non aromatiques) utilisée pour la fixation en semi-indépendance des membranes SURE SEAL FLEECEBACK,

MASTERSYSTEMS et MASTERSYSTEMS TOP-LINE sur différents supports.

Tableau 5 – Colle MASTERPUR PX200

Caractéristiques d'identification	MASTERPUR PX200
Masse volumique [kg/l]	± 5 % 1,12
Extrait sec [%]	±2 %abs 94
Viscosité Brookfield [mPa.s]	± 5.000
Couleur	Beige
Température d'application [°C]	Entre +15 °C et +25 °C
Performance	
Consommation [g/m ²]	350 ⁽¹⁾
Durée de conservation [mois]	9 (entre +10 °C et +25 °C)
Conditionnement	Bidons de 8 litres
Support	
Voir le § 5.3.2.	
⁽¹⁾ : En fonction de la rugosité et de la nature du support	

3.2.1.2 Colle MASTERCLOSE PX2000

Colle à froid synthétique bicomposante à base de polyuréthane utilisée pour la fixation des membranes SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS et MASTERSYSTEMS TOP-LINE en adhérence totale sur différents supports.

Tableau 6 - MASTERCLOSE PX2000 – Composant A

Caractéristiques d'identification	MASTERCLOSE PX2000 Composant A
Masse volumique [kg/l]	± 5 % 1,24
Température d'inflammation [°C]	≥ 400
Viscosité Brookfield [mPa.s]	± 500
Couleur	Transparent (beige mélangé au comp. B)
Performance	
Durée de conservation [mois]	6 (entre +10 °C et +25 °C)
Conditionnement	Bidons de 60 – 250 kg

Tableau 7 - MASTERCLOSE PX2000 – Composant B

Caractéristiques d'identification	MASTERCLOSE PX2000 Composant A
Masse volumique [kg/l]	± 5 % 1,09
Viscosité Brookfield [mPa.s]	± 500
Couleur	Transparent (beige mélangé au comp. B)
Performance	
Durée de conservation [mois]	3 (entre +10 °C et +25 °C)
Conditionnement	Bidons de 60 – 210 kg

3.2.1.3 Colle MASTERCONTACT PX300

Colle à froid synthétique à base de caoutchouc synthétique, appliquée à froid, utilisée pour le collage des membranes

SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS et MASTERSYSTEMS TOP-LINE sur les acrotères.

Tableau 8 – MASTERCONTACT PX300

Caractéristiques d'identification	MASTERCONTACT PX300
Masse volumique [kg/l]	± 5 % 0,93
Matière sèche [%]	± 2 %abs 43
Viscosité Brookfield [mPa.s]	2.400
Couleur	Noir
Température d'application [°C]	Entre +15 °C et +25 °C
Performance	
Consommation [g/m ²]	env. 350 avec une cuve à pression ⁽¹⁾ env. 600 avec un rouleau à colle ⁽¹⁾
Durée de conservation [mois]	12 (entre +10 °C et +20 °C)
Conditionnement	Bidons de 11 litres

3.2.2 Membranes pour détails de toiture

Les membranes décrites ci-après font partie du système mais ne relèvent pas de cet agrément et ne tombent pas sous certification.

3.2.2.1 Membrane UNCURED PS POLYBACKING FLASHING

Membrane auto-adhésive à base d'EPDM non vulcanisé pouvant être utilisée pour la réalisation de détails (joints en T, jonctions de lés du plan horizontal vers le plan vertical, angles intérieurs et extérieurs, percements de toiture, ...). Ce produit est également disponible sous la dénomination commerciale MASTERFLASHING POLYBACK et SECUONE FLASHING POLYBACK.

Tableau 9 – UNCURED PS POLYBACKING FLASHING

Propriétés	UNCURED PS POLYBACKING FLASHING
Épaisseur [mm]	± 10 % 2,25
Largeur [m]	0,15 / 0,31
Longueur [m]	15,25 / 30,50
Masse surfacique [kg/m ²]	3,0
Durée de conservation [mois]	9

3.2.2.2 Membrane PS EPDM VULCANISÉ

Membrane auto-adhésive à base d'EPDM vulcanisé, pouvant être utilisée pour d'éventuelles réparations. Ce produit est également disponible sous la dénomination commerciale MASTER COVER et SECUONE EPDM AUTOADH2SIF-COVER.

Tableau 10 – Membrane PS EPDM VULCANISÉ

Propriétés	PS EPDM VULCANISÉ
Épaisseur [mm]	± 10 % 2,20
Largeur [m]	0,15 / 0,225 / 0,30
Longueur [m]	15,25 / 30,50
Masse surfacique [kg/m ²]	3,0
Durée de conservation [mois]	12

3.2.3 Angles préformés et accessoires de toiture

Pièces préfabriquées pour angles intérieurs et extérieurs de même composition que les membranes SURE SEAL. Ces angles peuvent également être auto-adhésifs.

Les angles préformés et les accessoires de toiture font partie du système mais ne relèvent pas de cet agrément et ne tombent pas sous certification.

3.2.4 Bande auto-adhésive SECURTAPE™

Bande auto-adhésive en caoutchouc synthétique utilisée pour la réalisation des joints des membranes SURE SEAL FLEECEBACK. Avant l'utilisation de SECURTAPE™, il y a lieu de nettoyer les joints au moyen de POLYBACK PRIMER.

Le produit SECURTAPE™ est également disponible sous la dénomination commerciale MASTERBOND POLYBACK TAPE et SECUONE POLYBACK TAPE.

Tableau 11 – SECURTAPE™

Caractéristiques d'identification	SECURTAPE™
Épaisseur [mm]	0,75
Largeur [mm]	76 / 152
Longueur [m]	30,50
Couleur	Noir
Performance	
Durée de conservation [mois]	12 (entre +5 °C et +15 °C)

SECURTAPE™ fait partie du système, mais pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

3.2.5 Mastic EPDM KIT

Mastic à base de caoutchouc synthétique et de solvants (méthyltrissilane et 2-butanone oxime), utilisé pour la finition autour de tous les joints en cas de réalisation au moyen de UNCURED POLYBACK FLASHING.

Le produit EPDM KIT est également disponible sous la dénomination commerciale MASTIC MASTER et MASTIC EPDM SECUONE.

Tableau 12 – EPDM KIT

Caractéristiques d'identification	EPDM KIT
Masse volumique [kg/l] ± 5 %	1,12
Teneur en matière sèche [%]	96
Couleur	Noir
Performance	
Durée de conservation [mois]	9 (entre +5 °C et +25 °C)
Conditionnement	En tubes de 600 ml

EPDM KIT fait partie du système, mais pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

3.2.6 POLYBACK PRIMER

POLYBACK PRIMER est un primaire constitué à base de caoutchouc synthétique et de solvants hautement volatils. Ce primaire est utilisé pour la préparation et le nettoyage de surfaces en EPDM avant l'application de produits SECURTAPE™ et PRE-TAPE sensibles à la surface sur laquelle ils sont appliqués.

Ce produit est également disponible sous la dénomination commerciale MASTER POLYBACK STARTER et SECUONE POLYBACK PRIMER.

Tableau 13 – POLYBACK PRIMER

Caractéristiques d'identification	POLYBACK PRIMER
Masse volumique [kg/l] ± 5 %	0,90
Point éclair [°C]	≥ 4
VOC [g/l]	727
Teneur en matière sèche [%]	18
Couleur	Gris-vert
Performance	
Durée de conservation [mois]	9 (entre +15 °C et +20 °C)
Conditionnement	Bidons de 3,8 litres

POLYBACK PRIMER fait partie du système mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

3.2.7 NETTOYANT WEATHERED MEMBRANE CLEANER

Nettoyant à base de pétrole aliphatique, utilisé pour le nettoyage des zones EPDM à coller.

Tableau 14 – WEATHERED MEMBRANE CLEANER

Caractéristiques d'identification	WEATHERED MEMBRANE CLEANER
Masse volumique [kg/l] ± 5 %	0,80
Point éclair [°C]	≥ 18
Couleur	Transparent
Performance	
Durée de conservation [mois]	12 (entre +5 °C et +25 °C)
Conditionnement	Bidons de 3,8 et 18,9 litres

Le WEATHERED MEMBRANE CLEANER fait partie du système mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

3.2.8 Isolation thermique

L'isolant thermique doit faire l'objet d'un agrément technique avec certification (ATG) pour application en toiture.

3.2.9 Couches de protection

Les couches de protection sont utilisées sur la membrane EPDM par rapport à des matériaux appliqués sur la membrane, présentant un risque de dégâts mécaniques par suite de percement, de fissuration (ex. : couche de lestage, ...).

Tableau 15 – Couches de protection

Type		Masse surfacique [g/m²]
Couches de protection		
Non-tissé synthétique	-	≥ 300

Les couches de protection font partie du système mais ne relèvent pas de cet agrément et ne tombent pas sous certification.

3.2.10 Pare-vapeur

Pour ce qui concerne les pare-vapeur possibles et leur mode de pose, nous renvoyons au chapitre 6 de la NIT 215.

Les pare-vapeur font partie du système mais ne relèvent pas de cet agrément et ne tombent pas sous certification.

4 Fabrication et commercialisation

4.1 Membranes

Les membranes SURE SEAL FLEECEBACK sont fabriquées dans l'usine de Carlisle Construction Materials à CARLISLE, PA (USA).

Marquage : Les rouleaux de toiture portent la marque, le titulaire de l'ATG, le numéro d'article, l'épaisseur, les dimensions, le marquage et le numéro d'ATG ainsi qu'un code de production.

La firme VM Building Solutions assure la commercialisation du produit.

4.2 Produits auxiliaires

Les produits auxiliaires (colles, primaires, nettoyants, SECURTAPE™ et couches de désolidarisation) sont fabriqués pour Carlisle Construction Materials.

La firme VM Building Solutions assure la commercialisation des produits auxiliaires.

5 Conception et mise en œuvre

Les étanchéités de toiture réalisées en monocouche nécessitent, plus que celles réalisées en multicouche, un soin particulier lors de l'exécution. Il appartient dès lors à l'entrepreneur de n'utiliser qu'une main d'œuvre hautement qualifiée et de s'assurer, par une surveillance régulière et exigeante, qu'à tout moment et en tout endroit, le travail soit exécuté conformément aux spécifications du fabricant.

La pose ne pourra être effectuée que par des entreprises formées par la firme VM BUILDING SOLUTIONS.

5.1 Documents de référence

- NIT 215 : « La toiture plate – Composition, matériaux, réalisation, entretien » (CSTC).
- NIT 239 : « Fixation mécanique des isolants et étanchéités sur tôles d'acier profilées » (CSTC).
- NIT 244 : « Les ouvrages de raccord des toitures plates : principes généraux » (CSTC).
- « UEAtc Technical Guide for the assessment non-reinforced, reinforced and/or backed Roof Waterproofing Systems made of EPDM (2001) ».
- Feuillet d'information de l'UBAtc n° 2012/02 : « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 ».
- Directives de mise en œuvre du titulaire d'ATG.

5.2 Conditions hygrothermiques – pare-vapeur

Voir la NIT 215.

5.3 Pose de l'étanchéité de toiture

Il convient de poser l'étanchéité de toiture conformément à la NIT 215.

Le travail est interrompu par temps humide (pluie, neige, brouillard) et lorsque la température ambiante est inférieure à +5 °C. Le travail peut reprendre à condition que le support soit sec.

La fiche de pose présente la composition de toiture autorisée en fonction du type de pose et de la nature du support et précise si l'A.R. du 19/12/1997 et ses révisions du 04/04/2003, du 01/03/2009, du 12/07/2012 et du 18/01/2017 sont d'application ou non.

La pose est réalisée sans tension sur une surface plane et sèche.

5.3.1 Pose en indépendance

La pose en indépendance n'est autorisée que pour les pentes inférieures ou égales à 5 % (3°) en cas de lestage de gravier et à 10 % (6°) pour les dalles.

La pose en indépendance est autorisée sur tous les types de supports.

La présence d'un lestage est nécessaire afin d'assurer la résistance à l'action du vent. Il est nécessaire d'appliquer une couche de protection mécanique entre la membrane et le lestage (voir le § 3.2.9).

Il n'est pas nécessaire de prévoir de fixation spécifique au pied de relevé, mais il est cependant recommandé de prévoir une stabilisation des rives, par exemple par la pose de dalles supplémentaires sur les rives de toiture (voir la NIT 244, § 5.4.2).

5.3.2 Pose collée

Les caractéristiques des colles sont mentionnées au § 3.2.1.

Tableau 16 – Compatibilité entre les colles et les membranes

Membrane	Colles
SURE SEAL FLEECEBACK MASTERSYSTEMS (TOP-LINE)	MASTERPUR PX200
	MASTERCLOSE PX2000

Tableau 17 – Compatibilité entre les colles et les supports

Support	Colle ⁽¹⁾	
	A	B
PU parementé		
Avec voile de verre bitumé	X	X
Avec voile de verre minéralisé	-	-
Avec aluminium	-	-
Complexe aluminium multicouche	-	-
MW		
Nu	-	-
Avec voile de verre bitumé	-	X
Avec voile de verre minéralisé	-	-
EPS		
Nu	-	-
Avec voile de verre bitumé	-	-
EPB	-	-
Revêtement bitumineux ⁽²⁾	X	X
Béton	X	X
Béton cellulaire	X	X
Bois, multiplex, ...	-	-
⁽¹⁾ : X = compatible - = non prévu dans le cadre du présent agrément. ⁽²⁾ : en cas de collage du revêtement bitumineux en adhérence totale A : MASTERPUR PX200 en semi-indépendance B : MASTERCLOSE PX2000 en adhérence totale		

5.3.2.1 Pose en adhérence totale

5.3.2.1.1 Au moyen de colle MASTERCLOSE PX2000

Les membranes et les supports compatibles avec la colle MASTERCLOSE PX2000 sont mentionnés au Tableau 16 et au Tableau 17.

Dans le cas d'un support poreux, il convient éventuellement d'appliquer préalablement une première couche MASTERCLOSE PX2000. Les membranes SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS et MASTERSYSTEMS TOP-LINE sont ensuite collées sur le support au moyen de colle MASTERCLOSE PX2000 projetée

sur la face inférieure de la membrane à raison de 200 – 250 g/m² (en fonction du type de support) à l'aide d'un appareil à haute pression.

Les recouvrements des lés sont réalisés conformément au § 5.3.3.

5.3.2 Pose en semi-indépendance

5.3.2.1 Au moyen de colle MASTERPUR PX200

Les membranes et les supports compatibles avec la colle MASTERPUR PX200 sont mentionnés au Tableau 16 et au Tableau 17.

Les membranes SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS et MASTERSYSTEMS TOP-LINE sont collées sur le support au moyen de bandes de colle appliquées tous les 4-5 cm, à raison de 350 g/m². Une fois sèches au toucher, les membranes parementées d'une voile sont appliquées dans la colle, avant d'être compressées en surface. La surface sera ainsi collée à raison de 70 % environ.

Le support doit être sec au moment d'appliquer la colle.

Au droit des acrotères, les membranes seront collées sur le support au moyen de colle MASTERPUR PX200 ou MASTERCONTACT PX300 et feront l'objet, au besoin, d'une fixation mécanique.

Les recouvrements des lés sont réalisés conformément au § 5.3.3.

5.3.3 Recouvrement des lés

5.3.3.1 Joints longitudinaux

Les lés sont posés sans tension avec un recouvrement de 75 mm dans le sens longitudinal (voir A dans la figure 1). Les deux bords sont dépoussiérés et dégraissés au moyen de POLYBACK PRIMER. La bande autocollante SECURTAPE™ est ensuite appliquée sur la membrane sous-jacente. La pellicule PE protégeant la bande autocollante est éliminée et les deux lés sont posés l'un sur l'autre et pressés au rouleau.

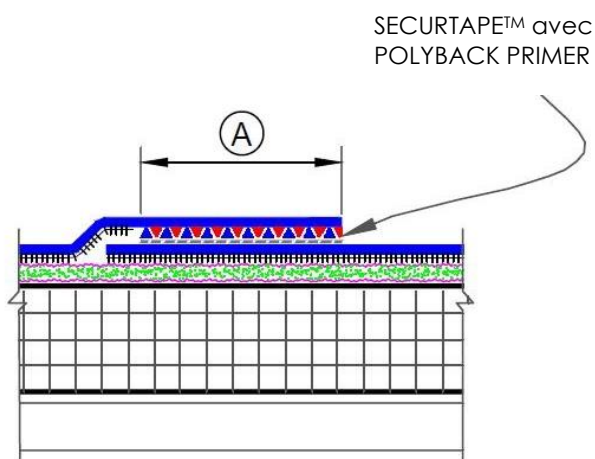


Fig. 1 – Joints réalisés au moyen de SECURTAPE™

La bande SECURTAPE™ peut déjà être appliquée au préalable en usine sur les membranes SURE SEAL FLEECEBACK (version PRE-TAPE). Le procédé est identique à celui utilisé pour les bandes de SECURTAPE™ à appliquer ensuite.

5.3.3.2 Joints transversaux

Les joints transversaux sont réalisés comme indiqué à la figure 2. Les membranes d'étanchéité SURE SEAL FLEECEBACK sont placées bord à bord. La surface est nettoyée des deux côtés du joint sur une largeur de 75 mm au moyen de primaire POLYBACK PRIMER. La bande autocollante PS BANDE EPDM VULCANISÉE est ensuite collée et pressée sur cette surface.

Minimum 15 cm de largeur
→ 7,5 cm de chaque côté

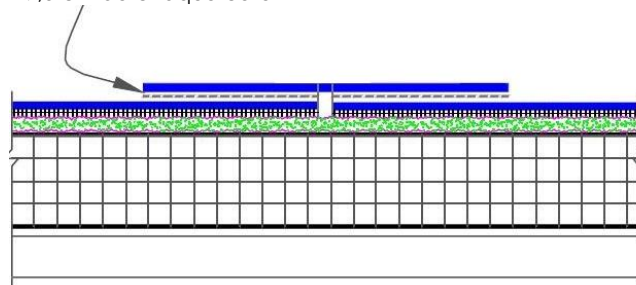


Fig. 2 – Réalisation de joints transversaux

Les travaux seront interrompus lorsque la température est inférieure à +5 °C.

5.4 Détails de toiture

Pour ce qui concerne les joints de dilatation, les acrotères, les rives et les chéneaux, il y a lieu de se référer à la NIT 244 et aux prescriptions du titulaire de l'ATG.

Concernant l'étanchéité à l'air et la sécurité incendie, il convient de réaliser les détails de toiture de sorte à éviter les fuites d'air et à assurer la sécurité au feu lors des travaux.

5.5 Stockage et préparation du chantier

Voir la NIT 215.

Les membranes doivent être entreposées à plat sur un support propre, lisse et sec, sans aspérités pointues et à l'abri des conditions climatiques défavorables.

5.6 Résistance au vent

La résistance à l'action du vent de l'étanchéité de toiture est déterminée à partir de l'action du vent à prévoir. Elle est calculée conformément au Feuillelet d'information de l'UBAtc n° 2012/2 : « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 ».

Le dimensionnement et le type de lestage tiennent compte de l'action du vent calculée ainsi que des critères nécessaires pour répondre à l'arrêté royal A.R. du 12/12/1997 et à ses modifications du 04/04/2003, du 01/03/2009, du 12/07/2012 et du 18/01/2017 si celles-ci sont applicables.

Les valeurs de calcul de résistance à l'action du vent de l'étanchéité à prendre en considération sont reprises au Tableau 18.

Tableau 18 – Valeurs de calcul pour l'action du vent (système d'étanchéité)

Application	Système	Valeur de calcul [N/fixation]
En indépendance (LL)	Lestage dimensionné conformément au Feuillelet d'information n° 2012/02 de l'UBAtc : « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 » (UBAtc).	
Application	Support	Valeur de calcul [Pa]
En adhérence totale (TC)	Colle : MASTER-CLOSE PX2000 PU parementé Voile de verre bitumé	4.300 ⁽¹⁾
	MW Voile de verre bitumé	3.300 ⁽¹⁾
	Revêtement bitumineux	4.300 ⁽¹⁾
	Béton	4.300 ⁽¹⁾
	Béton cellulaire	4.300 ⁽¹⁾
En semi-indépendance (PC)	Colle : MASTERPUR PX200 PU parementé Voile de verre bitumé	2.650 ⁽¹⁾
	Revêtement bitumineux	2.650 ⁽¹⁾
	Béton	2.650 ⁽¹⁾
	Béton cellulaire	2.650 ⁽¹⁾
⁽¹⁾ : Ces valeurs résultent d'un essai au vent et prennent en compte un coefficient de sécurité d'1,5.		

Les valeurs de calcul mentionnées sont comparables à l'effet d'une action du vent présentant une période de retour de 25 ans, telle qu'indiquée dans le Feuillelet d'information 2012/02 de l'UBAtc « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 » (UBAtc).

En cas d'utilisation des valeurs de calcul mentionnées, il convient de respecter la fiche de pose.

Ces valeurs de calcul doivent être vérifiées par rapport aux valeurs de calcul pour l'isolant de toiture (voir l'ATG de l'isolant), la valeur de calcul la plus basse étant à prendre en considération.

6 Performances

- Les caractéristiques de performance des membranes SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE) et SECUONE sont reprises au § 6.1 du Tableau 19.

La colonne « UEAtc/UBAtc » précise les critères d'acceptation minimums fixés par l'UEAtc/UBAtc. La colonne « Critères évalués » mentionne les critères d'acceptation que le fabricant s'impose.

Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles effectués et tombe sous la certification de produit.

- Les caractéristiques de performance du système sont reprises au § 6.2 du Tableau 19 (pour les membranes SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE) et SECUONE).

La colonne « UEAtc/UBAtc » précise les critères d'acceptation minimums fixés par l'UEAtc/UBAtc. La colonne « Critères évalués » mentionne les critères d'acceptation que le fabricant s'impose.

Tableau 19 – SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE), SECUONE

Propriétés	Méthode d'essai	Critères UEAtc 2001/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués	Essais évalués ⁽²⁾
			SURE SEAL FLEECEBACK MASTERSYSTEMS (TOP-LINE) SECUONE	
6.1 Performances de la membrane				
Épaisseur effective [mm] 1,20 1,50	NBN EN 1849-2	MDV (≥ 1,10) -5 %, +10 %	1,20	X
			1,50	X
Défauts d'aspect Après exposition à l'ozone	NBN EN 1850-2 NBN EN 1844	Pas de dégâts	Pas de dégâts	X
Stabilité dimensionnelle [%] longitudinale transversale	NBN EN 1107-2	≤ 0,5	≤ 0,5	X
		≤ 0,5	≤ 0,5	X
Étanchéité à l'eau	NBN EN 1928	étanche à l'eau à 10 kPa	étanche à l'eau à 10 kPa	X
Résistance à la traction [N/50 mm] longitudinale transversale	NBN EN 12311-2 (méthode A)	≥ 400	≥ 400	X
		≥ 400	≥ 400	X
Élongation (à la rupture du sous-façage) [%] longitudinale transversale	NBN EN 12311-2 (méthode A)	≥ 40	≥ 40	X
		≥ 40	≥ 40	X
Élongation (à la rupture de la membrane) [%] longitudinale transversale	NBN EN 12311-2 (méthode A)	≥ MLV	≥ 400	X
		≥ MLV	≥ 400	X
Résistance à la déchirure au clou [N] longitudinale transversale	NBN EN 12310-1	≥ 150	≥ 150	X
		≥ 150	≥ 150	X
Souplesse à basse température [°C] Initiale Après 24 semaines à 70 °C Après 2500 h d'exposition aux UV(A)	NBN EN 495-5 (NBN EN 1297)	≤ -30	≤ -45	X
		Δ ≤ 0 °C	Δ ≤ 0 °C	X
		Δ ≤ 10 °C	Δ ≤ 10 °C	X
6.2 Performances du système				
6.2.1 Système de toiture				
Poinçonnement statique [Classe L] EPS 100 Béton	NBN EN 12730 méthode A méthode B	≥ MLV	≥ L15	X
		≥ MLV	≥ L20	X
Résistance au choc [mm] Aluminium EPS 150	NBN EN 12691 méthode A méthode B	≥ MLV	≥ 2.000	X
		≥ MLV	≥ 200	X

⁽¹⁾ : MDV = Manufacturer's Declared Value / MLV = Manufacturer's Limiting Value

⁽²⁾ : X = testé et conforme aux critères du titulaire de l'ATG

Tableau 19 (SUITE 1) – SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE), SECUONE

Propriétés	Méthode d'essai	Critères UEAtc 2001/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués	
			SURE SEAL FLEECEBACK MASTERSYSTEMS (TOP-LINE) SECUONE	Essais évalués ⁽²⁾
6.2.2 Recouvrement des lés				
Résistance au pelage [N/50 mm] Neuf	NBN EN 12316-2	≥ 25 (moyenne), min ≥ 20	≥ 25 (moyenne), min ≥ 20	X
Après 28 jours à 80 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %	X
Après 7 j. dans l'eau à 60 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %	X
Résistance au cisaillement [N/50 mm] Neuf	NBN EN 12317-2			
À 20 °C		≥200	≥200	X
À -20 °C		≥200	≥200	X
À 80 °C		≥50	≥50	X
Après 28 jours à 80 °C				
À 20 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %	X
À -20 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %	X
À 80 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %	X
Après 7 j. dans l'eau à 60 °C				
À 20 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %	X
6.2.3 Adhérence au support – essai de pelage				
SURE SEAL FLEECEBACK avec MASTERCLOSE PX2000 sur :				
PU avec voile de verre bitumé [N/50 mm] initiale		≥ 25	≥ 25	5
après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
MW avec voile de verre bitumé [N/50 mm] initiale		≥ 25	≥ 25	13
après 28 jours à 80 °C	UEAtc § 4.3.3	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
Revêtement bitumineux [N/50 mm] initiale		≥ 25	≥ 25	X
après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
Béton [N/50 mm] initiale		≥ 25	≥ 25	5
après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
après 7 j. dans de l'eau à 60 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
SURE SEAL FLEECEBACK au moyen de MASTERPUR PX200 sur :				
PU avec voile de verre bitumé [N/50 mm] initiale		≥ 25	≥ 25	7
après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
Revêtement bitumineux [N/50 mm] initiale		≥ 25	≥ 25	14
après 28 jours à 80 °C	UEAtc § 4.3.3	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
Béton [N/50 mm] initiale		≥ 25	≥ 25	X
après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
après 7 j. dans de l'eau à 60 °C		≥ 25	≥ 25	X

⁽¹⁾ : MDV = Manufacturer's Declared Value / MLV = Manufacturer's Limiting Value

⁽²⁾ : X = testé et conforme aux critères du titulaire de l'ATG

Tableau 19 (SUITE 2) – SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE), SECUONE

Propriétés	Méthode d'essai	Essais d'évaluation
6.2.4 Essais au vent (pour les valeurs de calcul, voir le Tableau 18, § 5.6)		
Bois, PU 100 mm avec voile de verre bit. (fixé mécaniquement), SURE SEAL FLEECEBACK , 1,14 mm, collé en semi-indépendance au moyen de MASTERPUR PX200 (environ 350 g/m ²)	UEAtc § 4.3.2	Résultat d'essai = 4.000 Pa rompt à 4.500 Pa (rupture de l'isolant)
Bois, PU 100 mm avec voile de verre bit. (fixé mécaniquement), SURE SEAL FLEECEBACK , 1,14 mm, collé en adhérence totale au moyen de MASTERCLOSE PX2000 (environ 250 g/m ²)		Résultat d'essai = 6.500 Pa rompt à 7.000 Pa (rupture de l'isolant)
Bois, MW 80 mm avec voile de verre bitumé (fixé mécaniquement), SURE SEAL FLEECEBACK , 1,14 mm, collé en adhérence totale au moyen de MASTERCLOSE PX2000 (environ 200 g/m ²)		Résultat d'essai = 5.000 Pa rompt à 5.500 Pa (détachement de l'isolant au niveau des fixations de l'isolant)
6.2.5 Résistance chimique		
La membrane résiste à la plupart des produits, mais pas à certaines substances telles que l'essence, le benzène, le pétrole, les solvants organiques, les graisses, les huiles, les goudrons, les détergents et les produits d'oxydation concentrés à haute température. En cas de doute, il y a lieu de demander l'avis du fabricant ou de son représentant.		

7 Directives d'utilisation

7.1 Accessibilité

Seules les étanchéités comportant un dallage ou un revêtement équivalent sont accessibles. L'accès aux autres revêtements n'est permis que pour l'entretien.

7.2 Entretien

L'entretien de l'étanchéité de toiture et de sa protection sera effectué annuellement avant et après l'hiver. Il porte sur les points tels que mentionnés dans la NBN B 46-001 ou ceux mentionnés dans la NIT 215.

7.3 Réparation

Les réparations de l'étanchéité de toiture ou de sa protection seront réalisées au moyen des mêmes matériaux que ceux qui ont été utilisés. Les réparations seront effectuées avec soin et conformément aux prescriptions du titulaire d'ATG.

8 Conditions

- A.** Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au système mentionné dans l'en-tête de cet Agrément Technique.
- B.** Seuls le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur, peuvent revendiquer l'application de l'Agrément Technique.
- C.** Le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'Agrément Technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D.** Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le Titulaire d'Agrément, le Distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du système, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.

- E.** Le Titulaire d'Agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F.** L'Agrément Technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du système. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du système, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G.** Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.
- H.** Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 2527) et du délai de validité.
- I.** L'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou du Distributeur, des dispositions de l'article 8.

Fiche de pose SURE SEAL FLEECEBACK, MASTERSYSTEMS (TOP-LINE), SECUONE

La fiche de pose ci-dessous présente une explication complémentaire aux tableaux 2 et 3 et mentionne les types de membranes et leur technique de pose en fonction du support, conformément aux exigences incendie telles que prévues dans l'A.R. du 19/12/1997, y compris la modification prévue par les A.R. du 04/04/2003, du 01/03/2009, du 12/07/2012 et du 18/01/2017. Les codes ont été repris de la NIT 215.

Pour les systèmes indiqués par un symbole **de couleur**, l'ANNEXE A mentionne de façon détaillée les systèmes de toiture conformes aux exigences incendie telles que reprises dans les A.R. susmentionnés.

Symboles et dénominations de produit :

- ◆ = SURE SEAL FLEECEBACK / MASTERSYSTEMS (TOP-LINE)
- = SECUONE

Symbole utilisé :

- = l'application n'est pas prévue dans le cadre du présent ATG

Possibilités de pose : voir le Tableau 20 + prescriptions de la NIT 215.

Tableau 20 – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Couche de protection lourde (lestage, dalles, ...)	Support											
			PU	PF	EPS nu	EPS revêtu	CG non revêtu	CG revêtu	MW, EPB	Étanchéité bitumineuse existante	Béton et béton de pente léger	Béton cellulaire, dalles de béton	Plaques de fibro-ciment ou panneaux de mortier-UIA	Panneaux en fibres de bois liées au ciment
			(a)	(a)		(a)	(b)	(a)					(c)	

Pose en indépendance (1)

Monocouche (LL)	applicable	sans	non autorisé											
		avec (d)	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■	○	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■
	pas applicable	sans	non autorisé						non autorisé					
		avec (d)	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■	○	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■	◆/■

(1) : La couche de protection lourde doit également garantir la résistance au vent du système d'étanchéité de toiture (voir le § 5.6).
 (a) : PU/PF/EPS/CG : l'isolant est toujours revêtu d'un sous-façage adapté.
 (b) : CG non revêtu : la première couche est collée en adhérence totale à l'aide de bitume chaud sur le CG ou soudée en adhérence totale/collée à froid ou posée par auto-adhésion en adhérence totale sur une couche de bitume refroidi, appliquée sur le CG.
 (c) : béton (cellulaire) : le béton doit être sec.
 (d) : une couche de protection est prévue entre la membrane et le lestage.

Tableau 20 (suite) – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Couche de protection lourde (lestage, dalles, ...)	Support												
			PU	PF	EPS nu	EPS revêtu	CG non revêtu	CG revêtu	MW, EPB	Étanchéité bitumineuse existante	Béton et béton de pente léger	Béton cellulaire, dalles de béton	Plaques de fibrociment ou panneaux de particules, multiflex	Panneaux en fibres de bois liées au ciment	Plancher en bois
			(a)	(a)		(a)	(b)	(a)			(c)	(c)			

En adhérence totale – colle MASTERCLOSE PX2000

Monocouche (TC)	applicable	sans	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		avec (d)	◆	○	○	○	◆	○	◆	◆	◆	◆	○	○	○
	pas applicable	sans	◆	○	○	○	◆	○	◆	◆	◆	◆	○	○	○
		avec (d)	◆	○	○	○	◆	○	◆	◆	◆	◆	○	○	○

En semi-indépendance – colle MASTERPUR PX200

Monocouche (PC)	applicable	sans	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		avec (d)	◆	○	○	○	◆	○	○	◆	◆	◆	○	○	○
	pas applicable	sans	◆	○	○	○	◆	○	○	◆	◆	◆	○	○	○
		avec (d)	◆	○	○	○	◆	○	○	◆	◆	◆	○	○	○

(a) : PU/PF/EPS/CG : l'isolant est toujours revêtu d'un sous-façage adapté.

(b) CG non revêtu : la première couche est collée en adhérence totale à l'aide de bitume chaud sur le CG ou soudée en adhérence totale/collée à froid ou posée par auto-adhérence en adhérence totale sur une couche de bitume refroidi, appliquée sur le CG.

(c) :béton (cellulaire) : le béton doit être sec.

(d) une couche de protection est prévue entre la membrane et le lestage.



L'UBAtc asbl est un Organisme d'Agrément membre de l'Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction (UEAtc, voir www.ueatc.eu) notifié par le SPF Économie dans le cadre du règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément Technique (EOTA, voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).



L'Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément BCCA, et sur la base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé « TOITURES », accordé le 13 décembre 2018.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de cette édition : 26 juin 2019.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Peter Wouters, directeur

Pour l'Opérateur d'agrément et de certification

Benny De Blaere, directeur général

L'Agrément Technique reste valable, à condition que le produit, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les Agréments Techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.ubatc.be).



ANNEXE A⁽¹⁾

Résistance à un feu extérieur de classe B_{ROOF}(t1) des systèmes repris dans l'agrément technique ATG

Index 0 : au 26/06/2019 ⁽²⁾

Conformément aux Arrêtés royaux (A.R.) du 07/07/1994, du 19/12/1997, du 01/03/2009, du 12/07/2012 et du 18/01/2017, les bâtiments sont divisés en 2 groupes :

1. Les bâtiments pour lesquels les A.R. ne sont pas d'application, à savoir :
 - les bâtiments à 2 niveaux de construction max. et présentant une surface totale inférieure ou égale à 100 m² ;
 - les habitations unifamiliales.
2. Les bâtiments pour lesquels les A.R. sont d'application :

Les systèmes de toiture repris dans le présent Agrément Technique ATG doivent être recouverts d'une protection lourde (p.ex. ballast, dalles, ...), conformément à la décision de la Commission Européenne du 06/09/2000 (relative à la mise en œuvre de la directive 89/106/CEE du Conseil en ce qui concerne la performance des couvertures de toiture exposées à un incendie extérieur) qui permet de considérer que cette protection lourde répond aux exigences des A.R. concernant le comportement au feu.

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de procéder à des essais pour déterminer la résistance à un feu extérieur des systèmes de toitures repris dans le présent Agrément Technique ATG.

Note 1 : par « lestage », on entend du « gravier répandu en vrac d'une épaisseur d'au moins 50 mm ou d'une masse d'au moins 80 kg/m² (granulométrie maximale de l'agrégat : 32 mm ; minimale : 4 mm) ».

Note 2 : on entend par « dalles » des « carreaux minéraux d'une épaisseur minimale de 40 mm ».

(1) : Cette annexe fait partie intégrante de l'agrément technique.

(2) : L'index de la dernière version de l'Annexe A peut être vérifié sur le site Internet de l'UBAtc asbl, www.ubatc.be.